Morainvilliers - Bures

TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE VILLAGE DANS LE N°112 DE MARS-AVRIL 2019

Morainvilliers & Bures
Les Nouvelles

L'édito du Maire

Chers Tous,

Avec le printemps dans quelques jours, vous allez découvrir dans ce nouveau numéro les dernières actualités de notre commune. C'est l'animation qui est au programme. D'une part, avec l'ouverture prochaine du nouvel espace dédié à la bibliothèque pour compléter celui de Bures. C'est un grand plaisir de pouvoir, grâce aux efforts conjugués de la municipalité et des bénévoles, vous proposer un lieu de lecture et d'échanges littéraires au cœur de la commune.

Ensuite dans quelques semaines, une nouvelle activité sportive vous sera proposée sur la commune à l'initiative privée d'une jeune société et nous nous réjouissons que son créateur ait choisi Morainvilliers pour s'installer. Dans l'un et l'autre cas, je vous laisse découvrir les détails dans les pages à venir.

Si vous avez emprunté le chemin qui prolonge l'allée des Tilleuls pour aller vers la forêt, vous aurez pu constater la création de 2 nouveaux terrains de pétanques qui font déjà la joie de quelques amateurs. Viendra s'y adjoindre une table de ping-pong pour que chacun puisse profiter de cet espace et du point de vue assez sympathique de cet emplacement. Ainsi, les abords de l'église pourront prochainement faire l'objet de quelques réaménagements et embellissements.

Vous pourrez constater que la toiture du lavoir a été réparée grâce à la collaboration de certains élus et des services techniques. J'en appelle à un peu plus de civisme et de sens des responsabilités vis-à-vis de ceux qui l'avait dégradée alors que l'intégralité du lavoir avait avait été restauré il y a quelques années grâce à une association créée à cet effet.

Le conseil départemental nous a aussi informés qu'il procédait à un nettoyage dans la forêt des Grands Bois pour dégager les arbres tombés et/ou morts. Si cette opération peut causer quelques désagréments en termes de bruit ou de transport du bois, c'est un bois plus sécurisé dont nous pourrons bénéficier suite à ces travaux.

Dans quelques semaines auront lieu les élections européennes. Si vous devez vous inscrire sur les listes, n'oubliez pas de le faire très rapidement.

Parmi les dossiers en cours, nous travaillons au projet de maison médicale pour proposer une solution provisoire à nos médecins et professions paramédicales. C'est aussi le moment de réflexions lourdes sur le PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Vous trouverez la chronologie des opérations et nul doute que nous vous inviterons, lors de de notre prochain numéro, à vous exprimer au travers de l'enquête publique qui aura lieu en juin et début juillet. Nous vous invitons, dans un premier temps, à assister à la réunion d'informations qui se déroulera le mardi 9 avril à 20h dans la salle des loisirs.

Avec le printemps, commence l'entretien des jardins. Ne ratez pas les matinées de distribution des sacs à déchets verts pour les déposer lors des ramassages dont nous vous donnons le calendrier.

Très prochainement, le 23 mars, se déroulera le Carnaval, nous attendons nombreux petits et grands déguisés bien sûr, pour défiler autour de la Licorne et des mondes merveilleux. Donnez libre cours à votre imagination et venez partager ce moment convivial avec nous.

Dans cette attente, je vous souhaite à tous de très belles journées de printemps.

Bien à vous. Fabienne DEVEZE

Au sommaire ...

LA MAIRIE VOUS INFORME 2 à 8

Carnaval le samedi 23 mars / Horaires Mairie et Calendrier utile / Conseil municipal du 14 janvier 2019 / Conseil municipal du 13 février 2019 / Inscription en maternelle ou en CP / Dérogations scolaires / Service des impôts : un accueil personnalisé sur rendez-vous / Inscription sur les listes électorales européennes allongée jusqu'au 31 mars 2019 / Maîtrisez les bons gestes contre les virus / Linky et vous.

DOSSIER DU MOIS 9 à 10

Un accrobranche à Morainvilliers à partir du 20 avril.

ACTUALITES 11 à 17

Ouverture de la nouvelle bibliothèque associative de Morainvilliers le 20 mars / Etude de la création d'une micro-crèche bilingue privée / Travaux en images / Objectif 2024 : moins 37,7Kg/hab/an / Lancement du « Réseau Fraternel » sur notre commune / Nouveau terrain de pétanque / Nouveau camion benne / Calendrier prévisionnel de l'élaboration du PLUI / Coupe de bois forât départementale des Grands Bois.

ZOOM ARRIERE 18 à 19

Téléthon 2018 : 31e édition / Après-midi KAPLA à la salle des loisirs / Du théâtre à la salle des loisirs.

PETITES ANNONCES 20

ASSOCIATIONS 21 à 28

Prochain bouclage des Nouvelles

N° 113 - Mai / Juin 2019
Remise textes : le 19 avril 2019
Parution : le 10 mai 2019

Retrouvez-nous ou écrivez-nous sur
www.morainvilliers-bures.fr / accueil-mairie@morainvilliers-bures.fr

La commune de Morainvilliers-Bures

et La Licorne

organisent

LE CARNAVAL

Samedi 23 mars 2019

à 9 h 45

Place de la mairie

sur le thème :

LES LICORNES

et

LE PAYS MERVEILLEUX

La mairie vous informe

Les principales dates à retenir

ENCOMBRANTS :

Collecte le mercredi 5 juin 2019

> Sont considérés comme des encombrants : sommiers, matelas, ferrailles, meubles de moins de 2,50m de haut et de moins de 100 kg. Pas de déchets toxiques ni de gravats.

> A déposer en bordure de rue la veille à partir de 19h ou avant 6h le matin) à raison de 2m³ par collecte et par foyer.

Retrouvez toute l'information sur gpseo.fr

La communauté urbaine gère vos déchets et répond à toutes vos questions en contactant INFOS DECHETS : 01 34 01 20 36

REPRISE RAMASSAGE DÉCHETS VERTS :

Lundis : 18 mars 1er, 15, 29 avril 6, 13, 20 et 17 mai

Distribution de sacs déchets verts

La ville de Morainvilliers et la communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSO) ont le plaisir de vous fournir 10 sacs en papier pour les collectes des déchets verts.

Vous pourrez retirer vos sacs sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile UNIQUEMENT lors des 2 permanences qui ont lieu :

➔ **Samedi 16 MARS 2019 et Samedi 6 AVRIL 2019**

> **sur Morainvilliers :** dans le hall d'accueil de la Mairie entre 9h30 et 11h30

> **sur Bures :** à la garderie face à l'école maternelle entre 9h30 et 11h30

TRAVAUX BRUYANTS

➔ Nous vous rappelons que l'utilisation d'engins à moteur, tronçonneuses, tondeuses thermiques ou électriques, jets haute pression… tous travaux bruyants sont :

- **interdits les jours fériés toute la journée**
- **tolérés les dimanches de 10h à 12h**
- **permis les autres jours sauf entre 20h et 8h**

NOUS CONTACTER

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

Par téléphone : 01 39 75 87 53 aux horaires d'ouverture (ci-dessous)
Par courriel :
Depuis le formulaire NOUS CONTACTER sur notre site www.morainvilliers-bures.fr

Par courrier :
Mairie - Place de l'église
78630 Morainvilliers

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Accueil :

Lundi :	9h à 12h / 14h à 17h
Mardi :	9h à 12h
Mercredi :	9h à 12h
Jeudi :	9h à 12h
Vendredi :	/ 14h à 17h
Samedi :	9h à 12h

Service de l'urbanisme et du cadastre :
Uniquement lundi , mardi et jeudi de 9h00 à 12h00.

LES NOUVELLES

Directeur de la publication :
Fabienne Devèze

Adjointe à la communication :
Stéphanie Martin

Comité de rédaction :
Equipe municipale
Mise en page : Anna Design

Impression : Ateliers Demaille, Alfortville

La mairie vous informe

Résumé du compte-rendu

Conseil municipal du 14 janvier 2019

> DECISION MODIFICATIVE 4/2018 : Considérant qu'il y a lieu de procéder à un virement de crédit pour alimenter le chapitre des charges financières, **Le conseil municipal, à l'unanimité**

DECIDE l'écriture suivante

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
D-6411 personnel titulaire	3 000 €			
Total D-012 charges de personnel	3 000 €			
D -66111 intérêts réglés à l'échéance		3 000 €		
Total D- 66 : charges financières		3 000 €		
Total fonctionnement	**3 000 €**	**3 000 €**	**0 €**	**0 €**
TOTAL GENERAL	**0 €**		**0 €**	

> DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019 – AUTORISATION D'ENGAGER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET :

Considérant que le budget primitif 2019 de la ville n'est pas encore voté

Considérant que certaines dépenses d'investissement doivent être engagées au cours du premier trimestre de l'année,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**

AUTORISE Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Chapitre	Crédits BP 2018	Montant autorisation
Chapitre 20	3 000.00 €	750.00 €
Chapitre 21	498 286.81 €	124 571.00 €
Chapitre 23	711 977.88 €	177 994.00 €

Les crédits correspondants seront inscrits au budget de la commune lors de son adoption.

Résumé du compte-rendu

Conseil municipal du 13 février 2019

> DECISION N°1/2019 – AVENANT MARCHE TRAVAUX DE RENOVATION ANCIENNE ECOLE ELEMENTAIRE LOT 3 PEINTURES INTERIEURES FAUX PLAFONDS : Avenant pour la réalisation de travaux supplémentaires pour un montant de 3 983.00 €HT

> DECISION N°2/2019 – AVENANT MARCHE TRAVAUX DE RENOVATION ANCIENNE ECOLE ELEMENTAIRE LOT 1 MENUISERIES INTERIEURES :
Avenant pour la réalisation de travaux supplémentaires pour un montant de 2 218.00 € HT

> DECISION N°3-2019 – AVENANT MARCHE TRAVAUX D'AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS :
Avenant pour la réalisation des travaux supplémentaires d'un montant de 9 994.00 €HT.

La mairie vous informe

> DECISION 4/2019 – AVENANT REGIE AVANCE – REGIE 231 « REGIE AVANCE MORAINVILLIERS » :
Avenant pour l'intégration des dépenses de frais de télécommunication – compte : 6262

> RALLIEMENT A LA PROCEDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION RELATIVE AU RISQUE « SANTE » :
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré **à l'unanimité**

DECIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation relative au risque Santé que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

ET

PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation relative au risque Santé souscrite par le CIG à compter du 1er janvier 2020.

> CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE

Mme le Maire propose au Conseil Municipal les modifications suivantes au tableau des emplois. Il est précisé que la durée du temps travail est exprimée en centième

Nombre de postes	Suppressions	Fonction	Date création
1	Adjoint administratif 2ème classe TC	Agent administratif	11/03/2011
1	Adjoint technique 2ème classe TC	Atsem	28/04/2011

Nombre de postes	Suppressions	Fonction
1	Adjoint administratif principal 2ème classe TC Corinne PRAS	Agent administratif
1	Adjoint technique principal 2ème classe TC Carmen GHEORGHE	Atsem
1	Adjoint technique contractuel TNC (10h45/hebdomadaire – annualisation) IB 364 – IB 338 Lynda BAUDRIER	Agent de surveillance de cantine, sécurité aux abords écoles de Bures, distribution des Nouvelles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**

APPROUVE les suppressions et créations de poste telles que définies ci-dessus

> PARTICIPATION PROJET ECOLE SUZANNE DEUTSCH DE LA MEURTHE :
Vu le projet de l'école élémentaire Suzanne Deutsch de la Meurthe pour les élèves de CM1 et Cm2 pour deux classes (75 enfants) sur le thème « les plages du débarquement ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**

DECIDE d'allouer 10€ par enfant à l'école élémentaire Suzanne Deutsch de la Meurthe soit un montant de 750.00 € pour son projet pédagogique.

DECIDE de verser la somme correspondant à la dotation transport de deux classes sous forme de subvention pour financer le voyage, soit 914 €.

Le montant de la subvention s'élève donc à 1 664 €.

La mairie vous informe

Affaires scolaires

Inscription en maternelle ou en CP

A la rentrée 2019/2020, votre enfant rentrera en maternelle ou CP ?
Vous pouvez dès maintenant procéder à son inscription.

1/ Retirez en Mairie ou téléchargez la fiche d'inscription sur le site **www.morainvilliers-bures.fr** / rubrique ACTUALITES

2/ Apportez à la mairie cette fiche avec les documents adéquats :

- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant
- justificatif de domicile
- tout autre document que vous jugerez utile.

3/ Une fois muni du dossier d'admission ainsi constitué en mairie, vous inscrivez votre enfant directement à l'école auprès des directeurs ou directrices. **Sur Rendez-vous uniquement**

- Ecole élémentaire de Morainvilliers "Suzanne Deutsch de la Meurthe" — Cécile Coupé - Tél. : 09 67 59 30 85
- Ecole maternelle de Morainvilliers "Yves Duteil" — Emilie O'Connell - Tél. : 01 39 75 74 29
- Ecole élémentaire de Bures — Pauline Schoeny - Tél. : 01 39 75 78 95
- Ecole maternelle de Bures — Virginie Fougeray / Corinne Ségui- Tél. : 09 67 68 31 70

Affaires scolaires

Dérogations scolaires

Vous n'habitez pas la commune et souhaitez faire scolariser votre ou vos enfant(s) à Morainvilliers ?
Vous devez faire une demande de dérogation scolaire.

1/ Retirez en mairie la demande de dérogation scolaire ou la télécharger sur le site **www.morainvilliers-bures.fr** / rubrique ACTUALITES

2/ Faites la compléter par le service scolaire du lieu de votre domicile.

3/ Puis, déposez en mairie le document dûment complété afin que la commission scolaire qui se réunit mi-juin puisse statuer sur cette demande.

> Les dérogations ne sont attribuées que pour une seule année scolaire.

Il convient par conséquent de les renouveler chaque année.

Elles sont alors étudiées en fonction des possibilités d'accueil de chaque école et des équipements périscolaires de la commune.

Direction générale des Finances Publiques

Service des Impôts : Un accueil personnalisé sur rendez-vous

L'accueil personnalisé sur rendez-vous vient d'être généralisé dans l'ensemble des services des impôts des particuliers des Yvelines.

Souple et pratique, cette offre de service permet d'améliorer la qualité d'accueil des usagers en leur évitant de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est nécessaire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et munis des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usages sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique « contact »), où ils accèdent, à tout moment, à de nombreuses informations et à l'offre de services en ligne. Ils peuvent également en faire la demande par téléphone ou au guichet de leur centre des finances publiques.

Vie civique

Inscription sur les listes électorales européennes allongée jusqu'au 31 mars 2019

La loi du 1er août 2016 a repoussé la date limite d'inscription sur les listes électorales.

Pour lutter contre l'abstention et réduire le nombre de non-inscrits, les modalités d'inscription sur les listes électorales ont été modifiées. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes : le répertoire électoral unique (REU) dont la mise en place est effective depuis le 1er janvier 2019.

Cette réforme permet de prendre en compte la mobilité des citoyens en assouplissant le calendrier d'inscription sur les listes.

Celle-ci est désormais possible jusqu'au 6e vendredi précédant un scrutin. Pour participer au scrutin de vote pour les **élections européennes** qui auront lieu le dimanche 26 mai 2019, il vous sera possible de vous enregistrer jusqu'au **31 mars 2019** pour élire les 79 eurodéputés représentant la France au parlement européen.

Chaque électeur dispose désormais d'un identifiant national mentionné sur sa carte électorale. **Pour les élections européennes, les électeurs recevront leur nouvelle carte entre avril et mai. Si ce n'est pas le cas, merci de le signaler en mairie.**

Pour s'inscrire ou faire un changement d'adresse, tout d'abord, il faut le formulaire de demande d'inscription, qui peut être obtenu par internet ou à la mairie, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Pour vérifier son inscription, ou le rattachement au bon bureau de vote, il faut envoyer un mail avec ses noms, prénoms, date de naissance et adresse à RH@morainvilliers-bures.fr

Enfin, il est rappelé qu'il ne sera plus possible pour les Français de l'étranger d'être inscrit à la fois sur une liste consulaire et sur une liste communale en France.

Epidémie de grippe saisonnière

Maîtrisez les bons gestes contre les virus

La campagne de vaccination, qui a commencé en octobre dernier, a contribué à améliorer la couverture vaccinale des personnes à risque par rapport à l'année dernière. Selon le dernier bulletin de Santé publique France, au 30 novembre 2018 en France métropolitaine, **elle est passée de 41,3% à 42,9% (+1,6%) pour l'ensemble des sujets à risque qui ont reçu un bon de leur caisse d'assurance maladie,** par rapport à la même période en 2017.

En complément de la vaccination, des gestes simples permettent de limiter au quotidien la transmission du virus. Pour rappeler ces gestes d'hygiène contre la grippe et les virus de l'hiver, les pouvoirs publics ont lancé la campagne « Maîtrisez les bons gestes contre les virus de l'hiver ».

La vaccination est recommandée pour les personnes à risque et représente la meilleure façon de se protéger de la grippe et de ses complications. Mais un délai de 15 jours après l'injection est nécessaire pour être correctement protégé. Ainsi, des gestes simples, qui concernent l'ensemble de la population, doivent être adoptés pour réduire la transmission de la grippe :

- se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique ;
- éternuer dans son coude (plutôt que dans ses mains) ;
- utiliser un mouchoir à usage unique ;
- porter un masque jetable quand on présente un syndrome grippal, en particulier au contact des personnes fragiles (personnes âgées, immunodéprimées, jeunes enfants, femmes enceintes).

La prévention est essentielle pour réduire la propagation des virus de l'hiver, dont celui de la grippe saisonnière. Ces virus se transmettent facilement par la toux, les éternuements, les postillons et la salive de personnes infectées, par le contact direct des mains d'une personne infectée à une autre, par le contact d'objets contaminés par une personne malade mais aussi par l'air, surtout lorsqu'une personne malade occupe une pièce fermée (chambre, salle d'attente, bureau etc.). La grippe reste la maladie infectieuse qui a l'impact le plus important sur le recours au soin et la mortalité en France.

POUR EN SAVOIR PLUS sur les gestes de prévention : **www.solidarites-sante.gouv.fr**

Linky & Vous

Mars 2019

MORAINVILLIERS

Compteurs posés

1 058

Taux d'équipement

85 %

Compteurs prévus

1 245

Date de début du périmètre : mai 2017

Date prévisionnelle de fin : octobre 2017

Entreprise prestataire : Phinelec / OK Service

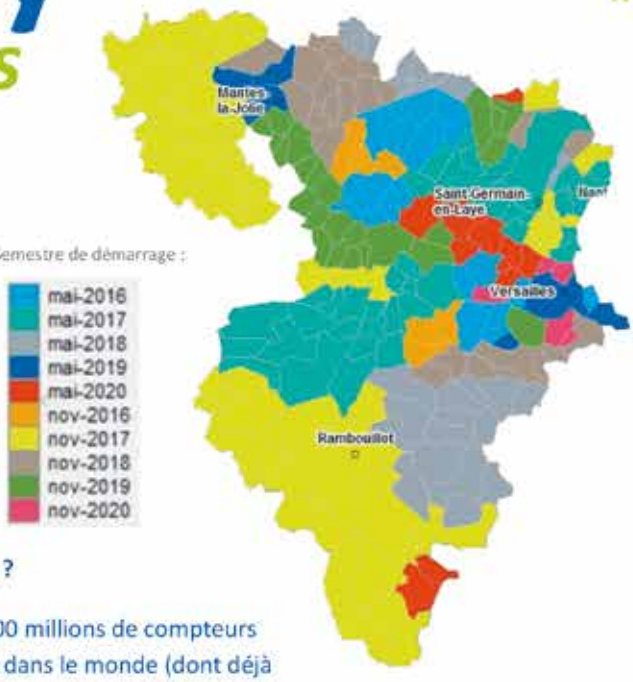

Le saviez-vous ?

Il y a plus de 700 millions de compteurs communicants dans le monde (dont déjà plus de 17 millions en France) ! Ils seront 1.5 milliard en 2021 !

Source : Cabinet Navigant Research

ACTUALITES

Elaboration d'une nouvelle plaquette Linky avec l'ADEME

Une nouvelle plaquette d'information, intitulée « mieux gérer ma consommation d'électricité avec le nouveau compteur », est désormais remise aux clients à l'occasion de la pose du Linky. Elaborée en collaboration avec l'ADEME, elle met l'accent sur le suivi de la consommation et la réalisation d'économies d'énergie (création de son espace client, application Enedis à mes côtés, mais aussi protection des données personnelles).

Une réalimentation plus rapide des clients grâce à Linky

Linky permet de détecter, et donc de réalimenter les clients, plus rapidement en cas d'incident sur le réseau. En basse tension, il est possible d'interroger à distance les compteurs Linky pour s'assurer de leur alimentation (et identifier rapidement les clients privés d'électricité). En HTA, des indicateurs dans les postes de distribution publique sont raccordés à la chaine communicante Linky : les techniciens sont ainsi envoyés directement au bon endroit pour réaliser les manœuvres nécessaires à la réalimentation des clients. Un exemple concret a eu lieu dans les Vosges en janvier : l'intervention a été effectuée en 24 minutes, contre 80 en moyenne habituellement.

Stéphanie Nicolaï
Conseillère clientèle Linky

Le Service Clients Linky est situé au Chesnay. Ouvert en mars 2016, il reçoit les appels, courriers et mails de l'ensemble des clients d'Ile-de-France Ouest relatifs au compteur Linky.

+ D'infos !

Site internet Linky

N° vert :
0 800 054 659

Suivez-nous sur
@enedis_idf_o

Vos contacts

Philippe MOIGNO

@ :
philippe.moigno@enedis.fr

✆ : 06 03 26 30 10

UN ACCROBRANCHE À MORAINVILLIERS À PARTIR DU 20 AVRIL

Indian Forest Yvelines est heureux de vous accueillir prochainement dans un nouveau parcours accrobranche, le troisième du département après les bases de loisirs de Saint Quentin en Yvelines et de Moisson, situé au coeur du site départemental des Grand Bois, à Morainvilliers.

L'ouverture est prévue le samedi 20 avril 2019 !

Thomas Abouhachem, gérant de cette nouvelle structure a choisi Morainvilliers pour ce magnifique Espace Naturel Sensible départemental d'une superficie de 54 hectares dans lequel il entend faire découvrir les joies de l'accrobranche aux habitants de la Vallée de la Seine. En effet, le site est inscrit dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Le bois est composé essentiellement de chênes, de châtaigniers et de frênes, terrain de jeu parfait des petits et grands Tarzans en devenir !

En famille, entre amis, que vous soyez amoureux de la nature, sportifs ou à la recherche de sensations, vous allez pouvoir passer des moments inoubliables en pleine nature. Ce parc vous permettra également d'organiser l'anniversaire de vos enfants, une sortie scolaire, une sortie dans le cadre de votre entreprise ou d'une association, un enterrement de vie de célibataire...

Dans le parc, vous serez guidés et encadrés, en toute sécurité, par une équipe de professionnels diplômés et évoluerez sur plus de 80 ateliers répartis sur 7 niveaux de difficultés. Un parcours sans équipement, de plus de 20 ateliers, accueillera les enfants à partir de l'âge de 3 ans.

Est proposée également une chasse aux trésors pédagogiques pour découvrir les mystères de la nature tout en courant dans les bois. Et pour découvrir les espèces d'arbres et leur fonctionnement, vous pourrez découvrir des affiches pédagogiques.

Et bien sûr, après tant d'efforts, une buvette sera à votre disposition avec des boissons froides et chaudes ainsi que des glaces, des barres chocolatées…

A la découverte de ce lieu, c'est un nouveau goût de la nature que vous allez découvrir !

3 PARCOURS SERONT PROPOSÉS :

Un parcours Enfant, dès 3 ans : le Farfadet. Ce parcours de plus de 20 ateliers, est conçu et pensé pour être pratiqué sans équipement (ni baudrier, ni harnais). Vos enfants se régaleront sur des passerelles Népalaises, des ateliers roulants, des filets, un mini-Tarzan, une tyrolienne paniers…

Accessible dès l'âge de 3 ans et sans limite d'âge, la hauteur des ateliers n'excède pas 1 mètre. Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte au sol.

Idéal pour les familles, les groupes, les écoles et autres associations.

Un parcours Famille, dès 6 ans, idéal pour les familles souhaitant pratiquer une activité tous ensemble. Ce parcours est composé de plus de 20 ateliers. Il est accessible dès l'âge de 6 ans accompagné d'un adulte et à partir de 8 ans en autonomie. Le parcours Famille constitue l'étape intermédiaire entre le parcours Enfant et le parcours Adulte.

Un parcours Adulte, dès 12 ans ou 1,75 m les bras levés, variant d'une hauteur allant de 3 mètres à 18 mètres, dans de magnifiques chênes centenaires, est composé de 3 niveaux de difficultés croissantes. Vous pourrez tester et découvrir nos nombreuses Tyroliennes allant de 20 à 180 mètres de longueur et découvrir notre filet Géant de plus de 60 mètres de long ! Et pour les plus courageux, mesurez-vous à notre Saut de Tarzan, sensations et frissons garanties ! Que vous soyez sportifs ou non, vous découvrirez la forêt avec un autre point de vue dans un cadre exceptionnel.

Et si vous souhaitez être encore plus dépaysés, venez découvrir notre **accrobranche de nuit** à la lueur d'une lampe frontale, sous la lumière des étoiles !

INDIAN FOREST YVELINES FAIT DE LA SÉCURITÉ UNE PRIORITÉ QUOTIDIENNE

Les arbres, ainsi que les installations, seront contrôlés chaque année par un expert arboricole et un bureau de contrôle spécialisé. Ce parc est donc conforme aux normes AFNOR (exigence de construction et d'exploitation) et est déclaré à la DDCS.

Indian Forest Yvelines a fait le choix d'équiper son parc du système Clic-It (ces mousquetons intelligents sont brevetés et fabriqués en France et utilisable dès 6 ans). Chaque personne sera équipée de deux connecteurs qui ne pourront pas être ouvert en même temps. Vous êtes en permanence relié à la ligne de vie.

LES HORAIRES DU PARC INDIAN FOREST YVELINES :

Vacances scolaires de Pâques, Juillet et Août, et la Toussaint :
Tous les jours de 10h00 à 19h00. Dernier départ à 17h00

Hors vacances scolaires :

- Les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 10h00 à 19h00. Dernier départ à 17h00
- Pour les autres jours de la semaine, ouverture sous réservation pour les groupes

Retrouvez plus d'informations prochainement sur le site internet : **www.indian-forest-yvelines.com**

Culture

Ouverture de la nouvelle bibliothèque associative de Morainvilliers

Après plusieurs mois d'un long travail orchestré par l'équipe municipale, la présidente, Madame Bataille, et les bénévoles de l'association BMB, c'est avec joie que nous vous annonçons l'ouverture de la nouvelle bibliothèque associative de Morainvilliers le mercredi 20 mars 2019 à 14h !

Avant de vous présenter ce nouveau lieu, revenons sur le projet en quelques lignes. Pour compléter les équipements culturels présents sur la commune, l'association BMB et la mairie ont souhaité l'ouverture d'une seconde bibliothèque au cœur du village, en complément de celle de Bures gérée également par BMB depuis de longues années. Ce projet a nécessité le montage de dossiers de demandes de subventions afin de rénover l'espace puis de l'aménager. Nous avons ainsi obtenu les concours financiers de la région et du département pour la restructuration de la maison des associations puis de la communauté urbaine pour le mobilier de la bibliothèque. Enfin, une remise à plat du système informatique utilisé pour les deux sites fut nécessaire pour d'une part assurer une mise en réseau du catalogue et d'autre part proposer de nouveaux services tels qu'un catalogue et un système de réservation en ligne pour les adhérents dont les détails sont présentés ci-après.

OUVERTURE LE MERCREDI 20 MARS 2019 DES 14h00 !

> Nouvelle Bibliothèque de Morainvilliers
1 rue Vallée Maria au RDC de la Maison des associations, entrée côté parking.

> Les horaires (hors vacances scolaires)
Mercredi : 14h-18h
Jeudi : 16h - 18h00
Samedi : 10h - 12h30

La bibliothèque de Morainvilliers, dotée d'un espace de près de 60m², a pour objectifs de faciliter l'accès à la lecture et proposer une offre adaptée à la demande avec comme maître mot « Le plus important n'est pas ce que l'on lit, mais de lire afin d'entretenir ce savoir » et de proposer un lieu de vie convivial et ouvert à tous. Son catalogue compte déjà près de 2 000 livres et évoluera au fil des mois en fonction des attentes et du nombre d'adhérents.

Un espace Adultes

Romans, polars, biographies documentaires…

Nouveautés, prix littéraires 2018…

Un espace Enfants

Albums, premières lectures, documentaires, BD…

Des collections appréciées : Max & Lili, Mortelle Adèle, Journal d'un dégonflé…

Un espace Ados

Romans, BD…

Harry Potter, Cherub, Instinct, Carnet d'Allie, Les mondes d'Ewilan…

Un espace convivial

Partager un moment autour d'un jeu de société (adultes) et d'une boisson chaude…

Suite en page 12

Suite de la page 11

De son côté, la bibliothèque de Bures, certes dotée d'un espace plus petit, participe activement depuis de longues années à rendre également la lecture accessible à tous. Située dans l'enceinte de l'école élémentaire de Bures, elle permet notamment aux écoliers (ne disposant pas d'une bibliothèque scolaire depuis l'ouverture de la quatrième classe) de découvrir ou de renforcer leur attrait pour la lecture.

> Bibliothèque de Bures
5 rue de la Croix de l'Orme au sein de l'école élémentaire de Bures.

> Les horaires (hors vacances scolaires)
Mardi : 16h30-18h30
Vendredi : 16h30 - 18h00
Samedi : 10h30 - 12h30

BMB
Bibliothèques Morainvilliers & Bures

ZOOM SUR LES SERVICES BMB

1 ADHÉSION, 2 BIBLIOTHÈQUES

Consultez, réservez en ligne et empruntez

https://bmb.bibli.fr

TARIFS ANNUELS

Adulte : 10 €
Enfant : 5 €
Famille : 15 €

> 1 adhésion, 2 bibliothèques
L'adhésion valable 1 an vous permet d'emprunter des documents dans les 2 bibliothèques avec une règle simple : un livre emprunté à Morainvilliers est retourné à Morainvilliers (pastille rose au dos du livre), même principe pour Bures (pastille rouge au dos du livre).

> 1 site internet sécurisé dès le 20 mars 2019
En quelques clics sur https://bmb.bibli.fr, vous pourrez :

- **consulter le catalogue** (ouvert à tous)
  Rechercher un titre, un auteur ou parcourir les rayons de votre bibliothèque devient un jeu d'enfant.
- **réserver jusqu'à 3 livres** en vous connectant à votre compte personnel adhérent. Pour éviter les erreurs, seuls les livres présents dans votre bibliothèque dite principale (choix à votre convenance lors de votre inscription) pourront être réservés en ligne.

Un dépliant sera disponible en ligne et dans vos bibliothèques à compter du 20 mars 2019

Tous les bénévoles de l'association BMB de Morainvilliers et Bures sont votre disposition pour partager avec vous le goût de la lecture. Alors, n'hésitez pas à pousser les portes de vos bibliothèques !

L'équipe municipale les remercie vivement pour leur implication et salue à cette occasion tout le tissu associatif local, véritable acteur du dynamisme culturel, sportif et évènementiel de la commune.

ETUDE DE LA FAISABILITE DE LA CREATION D'UNE MICRO CRECHE BILINGUE PRIVÉE

Les micro-crèches LIBELLULE proposent de créer, dans les 2 ans à venir, sur la commune, un accueil bilingue (français-anglais) pour des petits âgés de 3 mois à 3 ans ainsi qu'un mini-club d'anglais pour les enfants de 3 à 7 ans, les mercredis et vacances scolaires.

Le projet pédagogique :

- Grandir et s'éveiller en confiance dans un cadre familial et bilingue
- Eveil et développement de l'autonomie
- Eveil à la langue et culture anglophone

Si ce projet vous intéresse, merci de vous faire connaitre en remplissant ce coupon et en le retournant en mairie.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone ..... Mail .....

☐ Projet crèche 3 mois / 3 ans ☐ Projet mini-club 3 ans / 7 ans

TRAVAUX EN IMAGES

> La pose des nouvelles huisseries a démarré dans l'ancienne école du centre de Morainvilliers destinée prochainement à accueillir la garderie périscolaire LA LICORNE.

REMISE EN ÉTAT DU TOIT DU VIEUX LAVOIR

> Il y a quelques temps, le toit du vieux lavoir qui se situe dans la Rue de la Grand haie vers l'ancien cimetière, a été malheureusement vandalisé. Les tuiles ont été cassées suite aux dégradations de certaines personnes qui se sont amusées à jeter des cailloux dessus. Celui-ci a été remis en état grâce à la participation de Mr Marcel DERUE et Mr Bernard PERRODOUX (élus municipaux), des services techniques et de Mr Lucien CAUDEVELLE (habitant de la commune qui avait déjà participer à la restauration du lavoir il y a quelques années). Nous vous demandons de bien vouloir respecter ce lieu.

Déchets

Objectif 2024 : moins 37,7 kg/hab/an

En France aujourd'hui, chacun de nous produit 573 kg de déchets par an qui se retrouvent dans nos poubelles, nos conteneurs de tri ainsi que dans les déchèteries. C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans ! Une inflation qui se traduit aujourd'hui par un coût élevé de traitement des déchets et par un lourd bilan environnemental. Pollution des sols, de l'air et des océans mais aussi prédation des ressources naturelles sont au nombre des conséquences directes de nos modes de consommation.

En étant bien informés, il est possible de faire des choix plus écologiques mais aussi plus économiques pour passer du tout jetable au tout durable.

La communauté urbaine va adopter en juin prochain son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) avec l'objectif de faire baisser de 7% le poids des poubelles en 2024.

La prévention des déchets, c'est quoi ?

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. La prévention est la priorité des politiques de gestion des déchets. Elle permet d'éviter les impacts environnementaux en amont de la production (préservation des ressources naturelles, transports évités, réemploi) mais également de limiter les pollutions liées au traitement en fin de vie (enfouissement ou incinération).

La réduction des déchets passe donc par une prise de conscience citoyenne pour la mise en œuvre de nouvelles pratiques, par tous les habitants, visant à changer nos modes de production et de consommation.

Un PLPDMA, pour quoi faire ?

Le nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) élaboré par GPS&O coure sur une période de 6 ans, de 2019 à 2024.

Ce document de planification obligatoire vise une large mobilisation des acteurs du territoire souhaitant participer à la mise en œuvre des différentes actions.

L'objectif de réduction fixé est une diminution des déchets ménagers et assimilés de 7 % (en kg/habitants) d'ici 2024. Concrètement, sur les 538,5 kg produits par habitants et par an, **la baisse attendue est de 37,7 kg/an/habitants.**

La communauté urbaine s'implique fortement dans cette dynamique de réduction des impacts environnementaux via des animations sur le territoire, des actions de sensibilisation auprès des administrés et la maîtrise des enjeux budgétaires liés à la compétence déchets.

Le programme tel qu'imaginé présente les orientations stratégiques pour répondre aux objectifs nationaux de réduction des déchets de la Loi de Transition Energétique et une Croissance Verte (LTECV).

Le programme se décline notamment en 7 axes forts :

- Lutter contre le Gaspillage Alimentaire,
- Encourager la gestion de proximité des biodéchets et réduire la production de végétaux,
- Augmenter la durée de vie des produits destinés à l'abandon,
- Encourager la consommation responsable,
- Mobiliser les entreprises dans l'économie circulaire pour réduire leurs déchets,
- Communiquer sur la prévention et donner de la visibilité aux acteurs engagés,
- Être éco-exemplaire en matière de réduction des déchets.

Lancement du « Réseau Fraternel » sur notre commune !

Son objectif est de mettre en lien tout habitant en situation d'isolement, de difficultés physiques, familiales, éducatives,… avec un réseau de bénévoles et/ou avec des structures publiques et privées.

Afin d'identifier les besoins d'assistance et les ressources disponibles pour y répondre, un questionnaire sera distribué courant mars dans vos boites aux lettres.

Vous pouvez également y accéder directement en cliquant sur ce lien :

https://www.dragnsurvey.com/survey/r/a3a8bdd

Nous vous remercions dès à présent pour votre aide qui nous sera précieuse !

Nouveau terrain de pétanque

- **Merci de ne pas stationner sur les bas-côtés du chemin.**
- **Nous invitons les utilisateurs à aller se stationner sur le parking de la mairie et à emprunter l'escalier.**

Nouvelle acquisition

Ça roule !

La commune a acquis récemment un nouveau camion-benne en remplacement de l'ancien parti en retraite.

PLUI

Calendrier prévisionnel de l'élaboration du PLUI

La réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) se poursuit. Voici la chronologie des opérations. Nous vous inviterons, lors de de notre prochain numéro, à vous exprimer au travers de l'enquête publique qui aura lieu en juin et début juillet. Nous vous invitons, d'ici là, à assister à

une réunion d'informations publique

Mardi 9 avril à 20h00

dans la salle des loisirs

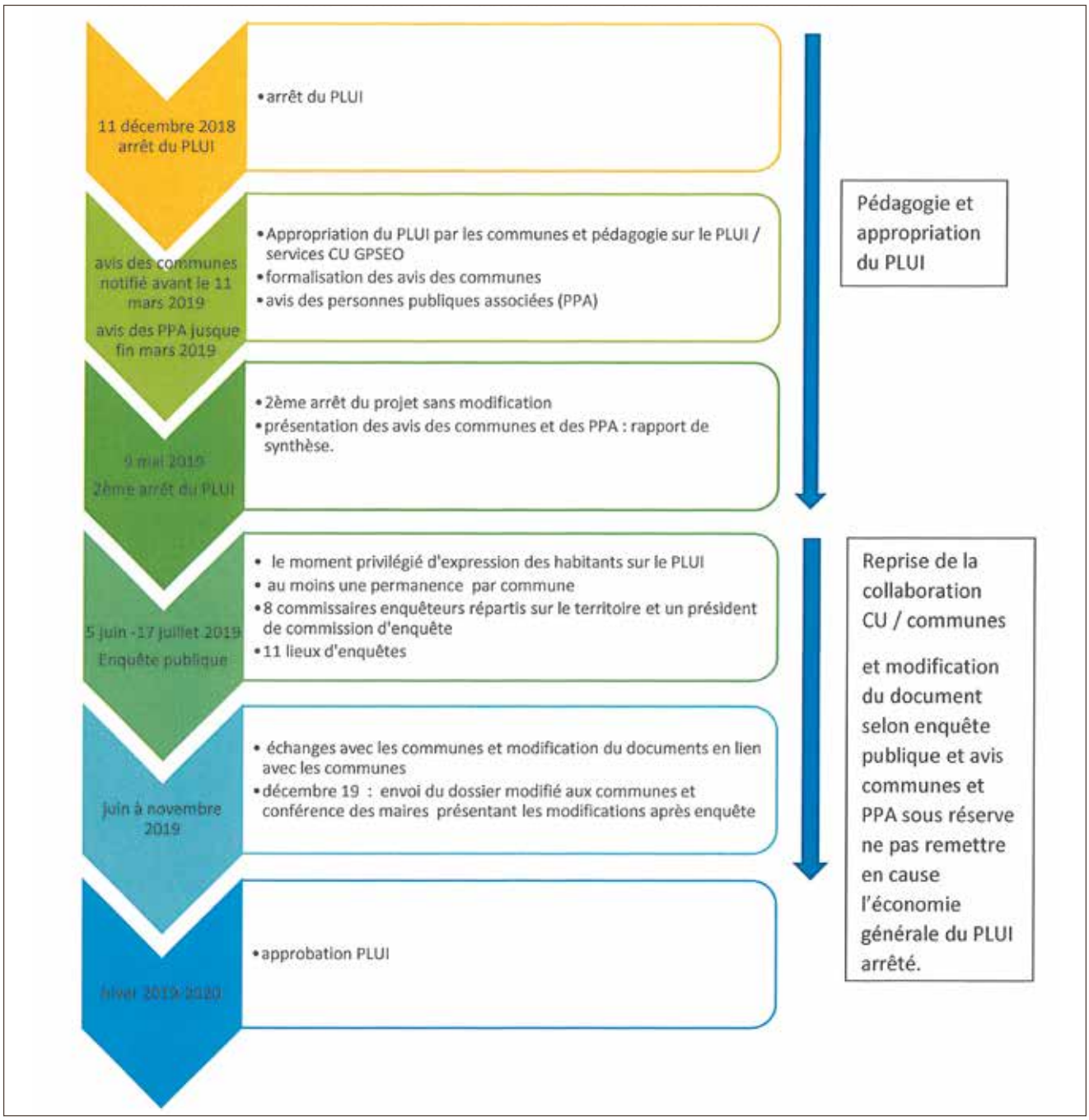

INFORMATION : Coupes de bois

FORÊT DÉPARTEMENTALE DES GRANDS BOIS

Ces travaux vont engendrer temporairement un certain nombre de désagréments pour les usagers.

- La circulation sera interdite sur certains chemins lors des abattages.
- Les tronçonneuses et les engins forestiers vont entrainer du bruit et parfois créer des ornières mais une remise en état est toujours prévue en fin de chantier.
- Le bois restera à terre puis sera stocké en bord de chemin avant d'être évacué.
- Les branchages seront abandonnés sur place. Le bois se décomposera et alimentera la couche d'humus indispensable à la vie de la forêt.

La coupe est assurée par une entreprise de bûcherons et débardeurs professionnels qui a acheté les bois sur pied.

Tous les arbres qui font partie de la coupe ont été marqués par nos soins.

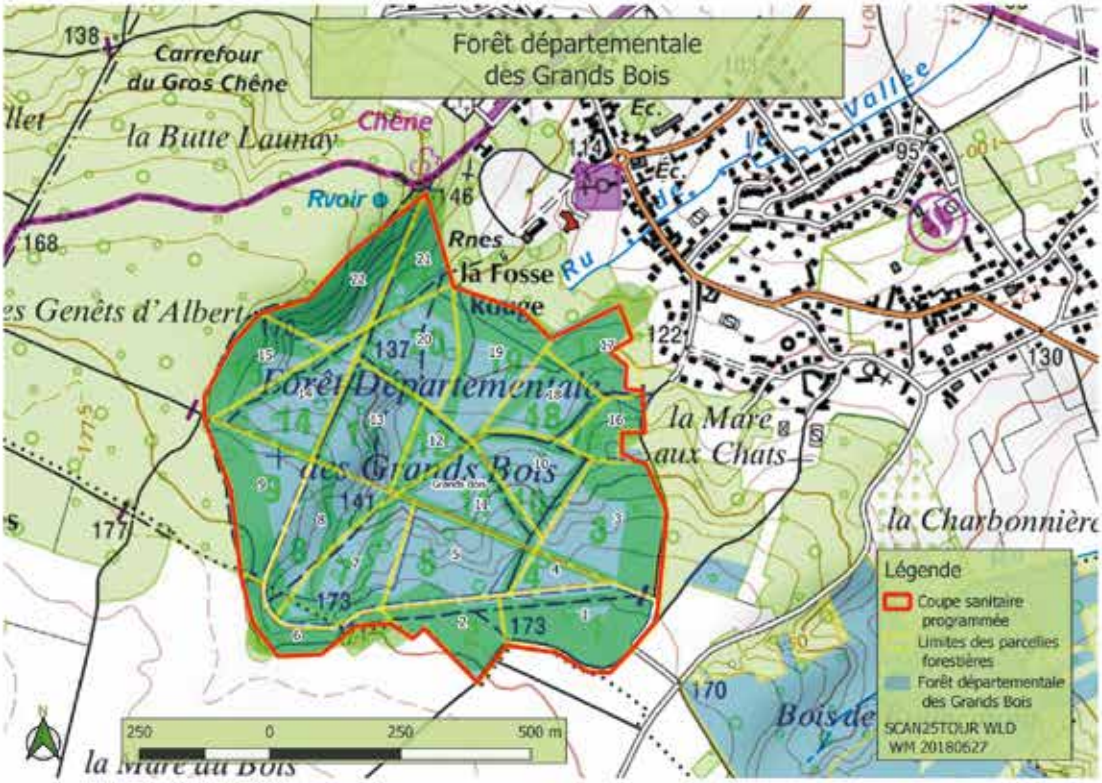

L'Office National des Forêts se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires au 01 39 62 48 38.

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

AFLMB

Téléthon 2018 : 31éme édition

Comme chaque année durant le premier week-end de décembre, le Téléthon s'organise partout en France.

Cette année, Morainvilliers-Bures n'était pas en reste puisque plusieurs associations de la commune participaient activement à ce bel élan de solidarité que représente le Téléthon.

La générosité était de mise cette année encore et le slogan « TOUS, ON EST PLUS FORT QUE TOUT » restait d'actualité sur la commune, car les sommes collectées par le biais des animations proposées par les associations, s'élèvent à un peu plus de **2200 €** (recettes et dons, y compris celui de la municipalité). Bien sûr, ce chiffre ne tient pas compte des dons ou promesses de dons faites par le biais du 3637 ou d'internet.

Bravo et merci à tous les donateurs, organisateurs et associations sans oublier tous les participants aux activités proposées !

Ils ont participé activement à l'organisation du Téléthon 2018 :

Le TCMB, Les Randonneurs de Morainvilliers, L'amicale des donneurs de sang, L'AFLMB et le foyer COALLIA.Qu'ils soient remerciés vivement pour avoir participé de près ou de loin au succès de ce 31ème téléthon.

Nous comptons sur vous tous pour la 32ème édition en décembre 2019 !

AFLMB

Après-midi KAPLA à la salle des loisirs : UN BEAU SUCCES !!

En ce samedi 19 janvier, L'AFLMB (Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures) organisait un après-midi KAPLA à l'usage des petits... et grands. En effet certains parents se sont laissé prendre au jeu avec leurs enfants.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas le KAPLA, il s'agit d'un jeu de construction à base de planchettes de bois qu'il faut superposer les unes sur les autres pour faire apparaître des constructions imaginaires… ou pas !

C'est ainsi qu'une centaine d'enfants, entourés de 2 animateurs, ont pu donner libre cours à leur imagination pour monter, là un pont, ici une girafe, ou encore la tour de Pise et la tour Eiffel, pour ne citer que les « constructions » les plus impressionnantes. C'est fou ce que l'on peut faire avec des petites planchettes de bois !!

Bref les enfants et les parents semblaient ravis de cet après-midi KAPLA.

Après quatre heures passées à construire, il était temps de détruire… C'est donc vers 18h que les animateurs ont donné le top aux enfants pour une destruction massive et rapide des différentes constructions.

L'AFLMB est très heureuse d'avoir proposé cette animation aux enfants de la commune et remercie tous les participants : enfants, parents et bien sûr les bénévoles de l'association qui sont restés présents tout au long de l'après-midi.

Beau succès !

AFLMB

Du théâtre à la salle des loisirs

L'AFLMB (Association Fêtes et Loisirs de Morainvilliers-Bures) proposait dimanche 27 janvier une pièce de théâtre mise en scène par l'association théâtrale de Vernouillet COURANT D'ART.

« TU PARLES D'UNE PLANQUE » est une pièce de Viviane TARDIVEL, dont voici un petit résumé :

« C'est l'effervescence dans le petit village de Triffouilly Les Bois. Le nouvel abbé doit arriver pour prendre ses fonctions. Tout est prêt pour le recevoir. Lucie et Fernande ont pensé à tout... enfin presque ! Elles vont accueillir sans le savoir non pas un abbé mais deux gangsters en cavale : Charles et Violette. Ces derniers n'auront d'autre choix que celui de se faire passer pour l'homme d'église que tout le monde attend et son assistante. Et comme si tout cela ne suffisait pas, l'arrivée de résidents d'une maison de retraite va encore compliquer la situation. Pas facile de changer de métier aussi vite. Cette reconversion ne sera pas de tout repos... »

Une centaine de spectateurs ont assisté à cette représentation théâtrale. Les rires et les applaudissements entendus tout au long du spectacle suffisent à traduire leur enthousiasme.

Compte tenu de cet engouement, il n'y a nul doute que cette expérience théâtrale sera à renouveler dans les tous prochains mois.

L'AFLMB remercie l'association théâtrale COURANT D'ART et la municipalité, ainsi que les bénévoles présents pour l'organisation de ce spectacle.

Petites annonces

GARDE D'ENFANTS

> Pour la rentrée de septembre 2019, nous **recherchons une personne pour récupérer notre fille** qui sera au CE1 et notre fils à la maternelle à 16h30 et les garder jusqu'à 19h30 environ tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Idéalement les garder le mercredi, sinon les récupérer au centre de loisirs de Morainvilliers en fin de journée. Merci de nous contacter au **06 60 98 72 21**

> **Nous recherchons une personne pour récupérer notre fille** agée de 10 ans à la sortie de l'école élémentaire de Morainvilliers Centre les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 16H30. Il s'agit de la déposer à notre domicile ou à proximité que ce soit en voiture ou à pied moyennant rémunération. Nous habitons à proximité de l'arret de bus "Croix Paquet" à la sortie de Morainvilliers en allant vers Orgeval Merci de nous contacter au **06 18 41 36 64** ou **06 27 77 16 41.** Marie & David

> Nous nous installons prochainement sur la commune de Morainvilliers et nous r**echerchons une assistante maternelle agréée** pour garder notre fils de 5 mois. N'hésitez pas à me contacter au **06 42 60 93 64.** Antoine ROGER

> **Assistante maternelle agréée** en pavillon sur Morainvilliers **dispose d'une place à partir de mi-mars** 2019 pour un bébé ou un enfant non scolarisé sur 5 jours par semaine de 9 à 10 heures par jour. Merci de me contacter au **06 27 84 59 03.**

SERVICE A DOMICILE

> **Recherche une personne sérieuse** pour **quelques heures de ménage** par semaine sur Bures, merci de me contacter au **06 60 46 44 78**

SOUTIEN AUX DEVOIRS

> **Professeur expérimenté à la retraite donne des cours de :**
- Comptabilité et de gestion financière
- Marketing
- Economie et droit
- Economie et sociologie

Niveau : terminal, STNG et ES
Merci de me contacter au **06 61 60 19 41**

TRADUCTION

> Je **recherche une personne maîtrisant le « shimaore » et/ou le « kibushi »** pour traduction d'un film tourné à Mayotte.
Merci de me contacter au **06 80 45 05 91**

OFFRE D'EMPLOI

Pour sa saison 2019, le parc aventure INDIAN FOREST YVELINES situé à Morainvilliers recrute plusieurs opérateurs à partir d'avril 2019 :

Mission :
- Accueil du public (accueillir, expliquer, conseiller, prévenir)
- Équipement des clients
- Explications (briefing, évaluation des aptitudes des clients)
- Veiller au respect des consignes de sécurité (surveillance des parcours / âge)
- Surveiller, aide morale dans les passages difficiles, interventions sur les parcours,
- Rangement et entretien du matériel
- Entretien de la forêt et des différents locaux
- Gestion du parc (ouverture, fermeture)

Profil/compétences :
- Vous aimez le contact, vous avez le sens de l'accueil et de la communication,
- Votre dynamisme, votre sourire et votre attention seront un atout,
- Sérieux et conscience professionnelle,
- Bonne condition physique,
- Si vous êtes habiles de vos mains (bricoleur)

Contrat à durée déterminée - 8 Mois
35H Horaires normaux
Travail le mercredi, les week-ends
Salaire : Mensuel de 1500.00 Euros à 1695.00 Euros sur 12 mois
Annonce disponible sur le site de Pôle Emploi sous la référence n° 083BQRX

Club d'amitiés Loisirs a le plaisir de vous proposer pour l'année 2018-2019

Présidente :
Mme Martine VALLA
01 39 75 51 05
06 15 12 25 95

participation pour effectuer **uniquement la sortie qui vous intéresse : 12 € / personne**

Si vous êtes intéressé par une de ces deux propositions, merci de contacter
Mme Martine DUSCH au 06 13 53 34 91

Vendredi 15 mars **Le pavillon de l'Ermitage et l'ancien village de Charonne** RDV à 10 h 30 148 rue de Bagnolet Métro porte de Bagnolet	Vendredi 05 avril **Le musée des années 30 à Boulogne** RDV à 11 h 00 28 Av André Morizet Métro Marcel Sembat
Vendredi 10 mai **Le château et le parc de Sceaux** RDV à 10 h 30 Devant les guérites du château RER Bourg La Reine	Vendredi 07 juin **Le parc Citroën** RDV à 10 h 30 À la sortie du métro Du côté de la Place Balard Métro Balard

MORAINVILLIERS

Les Randonneurs de Morainvilliers organisent

LA 15ième MORAINBUROISE

Randonnée qui aura lieu – comme tous les ans le 2ième dimanche de Mai – c'est-à-dire le 12 Mai 2019. Départ où ? Place de la Mairie - 9 h pour le 15 km et 9 h 45 pour le 10 km. Inscription ½ heure avant : 3 euros.

2 itinéraires **avec pause et casse-croûte à mi-parcours, apéritif à l'arrivée. Après l'apéritif, nous organisons également, pour tous ceux qui le souhaitent,** ***un repas ou champêtre ou en salle, selon le temps.***

Vous pouvez prendre contact avec notre présidente Martine Dusch au 06.13.53.34.91. Adresse courriel : « jaloumette@orange.fr »

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

L'ENVIRONNEMENT
le nouveau défi du 21ème siècle

Depuis 2017, le Lions Clubs International a relevé le
Défi Lions Environnement IDFO.

En 2018, l'opération de nettoyage des bas-côtés de routes départementales en accord avec les services départementaux et municipaux s'est déroulée avec facilité, sécurité et convivialité.

Plus de 300 bénévoles ont collecté environ 10 tonnes de déchets en 3 heures dans les départements 78, 92 et 95.

Le Samedi 23 Mars 2019, nous renouvellerons l'opération.

VENEZ NOUS REJOINDRE

afin d'agir sur la pollution des sols,
pour notre santé
et un environnement propre et respecté.

INSCRIVEZ-VOUS SUR
www.idfo.defipourlenvironnement.org

DISTRICT 103 IDFO

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

L'accolade

Ségolène Hartz,
psychologue,
a créé l'association « l'Accolade »
en 2017 à Bures.

Dynamique, passionnée,
elle a à cœur de transmettre
son savoir et son expérience.

Avec douceur, bienveillance
et sans aucun jugement,
elle écoute les parents et leur propose
des outils pratiques
pour gérer les émotions
de leurs enfants ou adolescents,
de poser un cadre de manière ferme
et respectueuse des besoins de chacun,
de favoriser leur estime de soi,
d'accompagner leur autonomie, ...

Lors de cette conférence, Ségolène vous parlera de **« comment aider son enfant à être un élève ».**

Que votre enfant réussisse ou soit en difficulté à l'école, vous avez sûrement à cœur de lui apporter le meilleur et de l'aide, à la maison, à être ou devenir un élève apprenant.

Elle abordera les compétences attendues de l'élève en terme de savoir être :
- être autonome
- diminuer les sources de stress pour favoriser les apprentissages
- intérioriser le cadre pour mieux le respecter
- favoriser la confiance en soi de l'enfant.

Elle vous parlera du savoir faire de l'élève :
- l'utilisation des écrans
- de la mise en place d'activités qui soutiennent les apprentissages scolaires
- la manière dont les parents peuvent aider leur enfant à faire ses devoirs.

Cette conférence est interactive. Le public est invité à poser des questions. La participation est libre.

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

L'ÉA
Les écoles
des éco-activités
PORTES OUVERTES
2019
SAMEDI
18
MAI
9h - 13h
SAMEDI
29
JUIN
9h - 13h
L'ÉA
itedec
FORMATIONS EN APPRENTISSAGE
· BÂTIMENT & EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
BTP et ecoconstruction
· TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE CIVIL
Aménagement des infrastructures et réseaux
· CONNECTIVITÉ & RÉSEAUX THD
Métiers de la "smart city" et des réseaux très haut débit fibre optique
· ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Electricité, domotique, chauffage et génie climatique
· MANAGEMENT, GESTION, ENTREPRENEURIAT, COMMERCIAL
Gestion, administration, management de l'entreprise
L'ÉA CAMPUS D'ITEDEC
27 rue du Chantier d'Hérubé
78410 Aubergenville
01 30 90 54 00
Je candidate en ligne sur :
www.ecole-lea.fr
Espaces JEUNE & JE CANDIDATE
une école de la
CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Associations

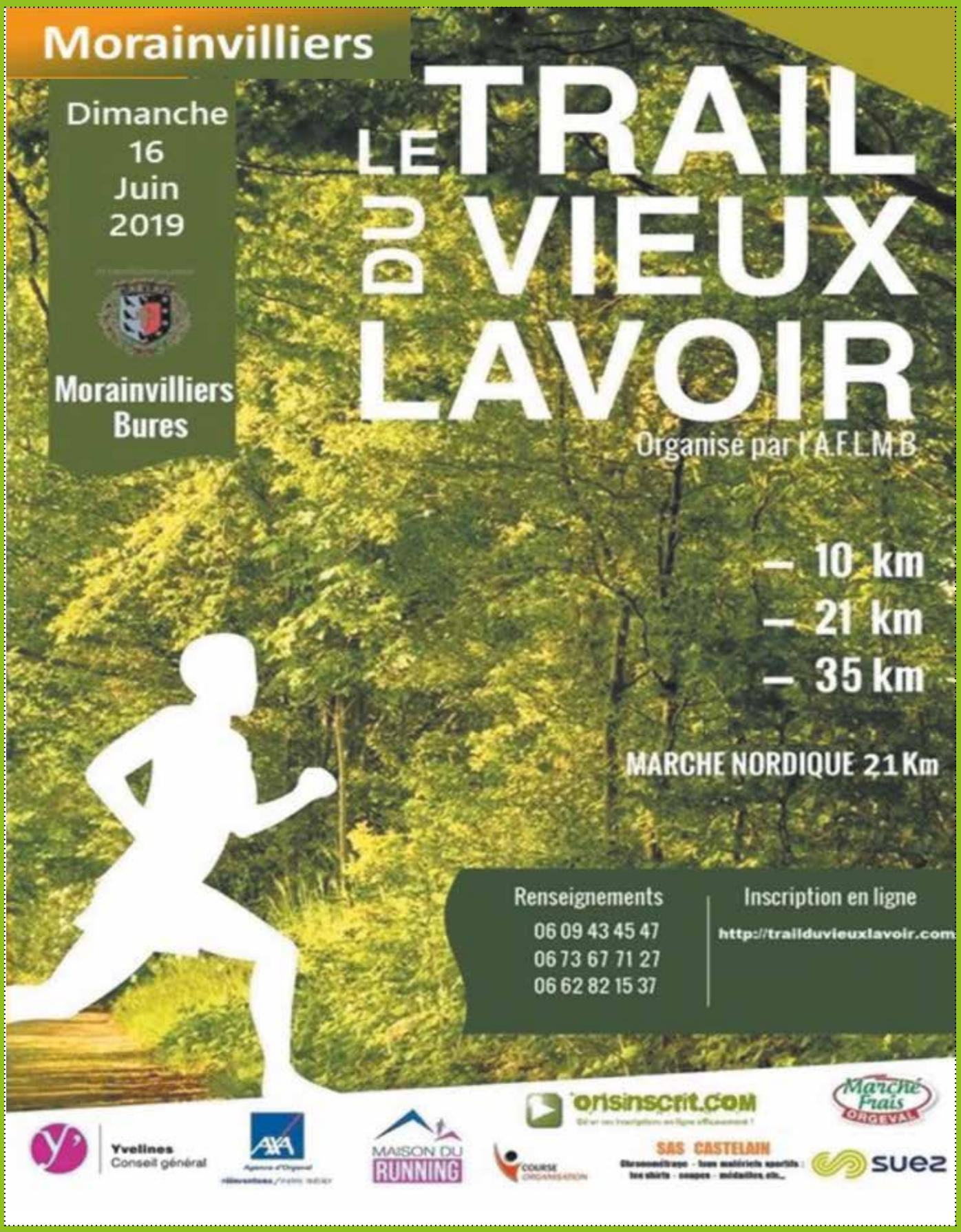

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

Amicale des donneurs de sang

Nous savons tous que cet acte bénévole sauve des vies
et nous vous remercions de participer à ces actions.

Rappel :

En 2019 toutes les collectes se tiendront
à la garderie de Bures
De 14h à 19h

Les samedis :

29 juin – 7 septembre – 7 décembre

Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles
pour nous aider à organiser et encadrer les collectes.

Pour les personnes qui seraient intéressées s'adresser à :
Yolande Cavelot au 06 14 74 79 14
Mireille Beaucher au 06 72 68 88 88
Merci d'avance.

Notre Amicale des dons de sang fonctionne
grâce à des adhérents qui,
financièrement nous aident
avec leur cotisation annuelle de 10€/personne
et sont invités chaque année
à notre Assemblée Générale
où sont données toutes les informations
concernant notre fonctionnement,
nos diverses activités et nos objectifs.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre….
C'est avec plaisir que nous vous accueillerons !

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.